

RELEVÉ DE DÉCISION

COMMISSION D'ÉVALUATION BDO du 22.07.2021 en visioconférence

– Nota –

Un compte rendu décrivant le projet et détaillant les observations de la commission d'évaluation sera prochainement disponible en ligne sur la fiche de chaque opération

LES PROJETS ÉVALUÉS

1. Évaluation du Collège de Port Marianne | Montpellier (34) | Phase Conception
2. Évaluation du Palais des congrès | Nîmes (30) | Phase Conception
3. Évaluation du Pôle intergénérationnel | Argences-en-Aubrac (12) | Phase Conception
4. Évaluation du Centre hospitalier – Urgences psychiatriques et SMPA | Perpignan (66) | Phase Réalisation

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION BDO PRÉSENTS

MATIN

Dominique de VALICOURT
Bertrand LABEDAN
Fabrice PERRIN
Richard TEISSIER
Frédéric VIDAL

APRES-MIDI

Dominique de VALICOURT
Laëtitia EXBRAYAT
Fabrice PERRIN
Richard TEISSIER
Frédéric VIDAL

L'ÉQUIPE ENVIROBAT OCCITANIE PRÉSENTE

Timothée BARRAL, Chloé CARIELLO, Sandrine CASTANIE, Pauline LEFORT, Constance PONS, Christophe PRINEAU.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier les membres de la commission d'évaluation pour leur implication dont Bertrand LABEDAN pour la Présidence de séance du matin et Laëtitia EXBRAYAT pour la Présidence de séance de l'après-midi, les équipes projets qui sont venues présenter leurs bâtiments ainsi que le public présent lors de l'évaluation.

1. Collège de Port Marianne Montpellier (34) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation de **66 /90 points** issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **2 points** liés à l'innovation pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **6 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

- **LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE**
- **PHASE CONCEPTION**
- **NIVEAU ARGENT (74 POINTS)**

2. Palais des congrès Nîmes (30) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation de **61 /90 points** issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **3 points** liés à l'innovation pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **6 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

- **LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE**
- **PHASE CONCEPTION**
- **NIVEAU ARGENT (70 POINTS)**

3. Pôle intergénérationnel Argences-en-Aubrac (12) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation de **74 /90 points** issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **3 points** liés à l'innovation pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **9 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

- **LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE**
- **PHASE CONCEPTION**
- **NIVEAU OR (86 POINTS)**

4. Centre hospitalier – Urgences psychiatriques et SMPA Perpignan (66) | Phase Réalisation

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation de **56 /90 points** issus du référentiel (V3.3.1)
- Aucun point lié à l'innovation demandé pour cette phase d'évaluation. Les points acquis en phase conception ont été confirmés et intégrés aux points issus du référentiel.
- Attribution de **5 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

- **LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE**
- **PHASE REALISATION**
- **NIVEAU BRONZE (61 POINTS)**

Le nombre de points est suffisant pour atteindre le niveau Argent, mais les prérequis ne sont pas tous respectés pour valider ce niveau.

“L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR MIEUX BÂTIR”



Envirobat Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z

Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01

Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95

